



UTL ST-BRIEUC

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DE SAINT-BRIEUC

PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR DANS LA SALLE DE COURS DANS LES LOCAUX DU CENTRE CURIE

*Protocole établi selon les décisions et mesures gouvernementales et
l'arrêté municipal n° 2020_304 du 14/09/20*



- ✓ Port du masque obligatoire
- ✓ Respect de la distanciation physique lors de l'accès à la salle
- ✓ Utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de la salle
- ✓ Tenue d'une liste de présence au début de chaque cours
- ✓ Aération de la salle à chaque fin de cours
- ✓ Désinfection de sa table et de sa chaise par chaque participant avant de quitter la salle à l'aide des lingettes à disposition
- ✓ Désinfection des poignées de porte, de fenêtre, des interrupteurs... à la fin du cours

L'UTL compte sur l'esprit associatif solidaire de ses adhérents pour respecter ces mesures conditionnant la reprise des cours.

le 24 septembre 2020

Ce protocole est susceptible d'être modifié suivant l'évolution de la situation sanitaire.